

Annulation achat de liquidation judiciaire

Par **Mickael898**, le **04/12/2018** à **18:56**

Bonjour,

J'aurais voulu savoir s'il existait un moyen de se rétracter/d'annuler un achat d'une liquidation judiciaire et récupérer mon argent ? Sachant que cela fait 18 mois que le tribunal du commerce a accepté mon offre mais que cela n'a pas avancé du côté du notaire

Merci pour vos réponses.